

RÉSUMÉ

La réglementation peut contribuer à rendre le secteur agroalimentaire canadien plus concurrentiel. La réglementation sert plusieurs objectifs, notamment veiller à la salubrité et à la qualité des aliments. Il faut également mettre l'accent sur la création d'un milieu réglementaire qui permet de bien positionner le secteur en vue du succès et pour accélérer sa capacité concurrentielle à réussir.

Les projets de traçabilité, dont certains sont obligatoires, les règlements portant sur la sécurité alimentaire et les normes de qualité sont une garantie d'assurance de qualité pour les acheteurs et peuvent améliorer la situation concurrentielle des produits agroalimentaires canadiens dans les marchés d'exportation. La réglementation peut aussi fournir des processus de gestion du risque efficaces en réponse aux situations d'urgence liées à la salubrité alimentaire. La réglementation canadienne en matière d'inspection des viandes, de salubrité alimentaire et de risques liés aux produits a contribué au repositionnement de la chaîne d'approvisionnement et a permis de répondre à une urgence liée à un risque de salubrité alimentaire. Ce type d'événement peut se présenter à nouveau; or, le système semble apte à répondre à une telle urgence.

Les règlements en matière d'étiquetage des aliments fournissent les renseignements nécessaires pour aider les consommateurs à faire des choix éclairés. Il est toujours possible d'apporter des améliorations aux règlements en matière d'étiquetage ainsi qu'à leur application afin d'aider les consommateurs à identifier les produits alimentaires sains provenant du Canada et à veiller à ce que les produits importés soient étiquetés de façon adéquate.

En ce qui a trait à l'amélioration de la productivité, la réglementation fournit un incitatif à l'investissement privé dans le domaine notamment de la génétique animale et végétale, afin de répondre aux demandes du marché. Dans certains secteurs spécialisés et émergents, comme celui des aliments fonctionnels et des produits nutraceutiques, la réglementation aide à la mise en place et à l'orientation de l'industrie, ce qui contribue à attirer les capitaux, les travailleurs qualifiés et les ressources. Le modèle de la chaîne d'approvisionnement du secteur du canola illustre bien la manière dont les règlements qui accordent une certaine souplesse au secteur privé peuvent accélérer la phase initiale de développement et favoriser la croissance à l'échelle internationale.

Les normes réglementaires aident également les entreprises alimentaires à se positionner de manière avantageuse lorsqu'elles livrent concurrence à d'autres fournisseurs, allant des exportateurs de matériel génétique et de soja organique aux fournisseurs de

produits alimentaires transformés de marque. Le succès des industries axées sur les exportations repose en partie sur la mise en place d'un cadre réglementaire plus favorable dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, notamment le secteur de l'approvisionnement en intrants, la production primaire ainsi que les produits alimentaires manufacturés et transformés. Par exemple, la marque VQA canadienne, symbole de qualité soutenu par des normes réglementées, a contribué à la transformation de l'industrie vinicole, facilité le développement des grappes régionales et augmenté les ventes dans les marchés nationaux et internationaux. Certains établissements vinicoles ont même remporté des prix internationaux.

Dans son rapport de 1991, *Le Canada à la croisée des chemins*, Michael Porter indiquait que : [TRADUCTION] « Des normes réglementaires préventives strictes peuvent constituer une force puissante pour initier la mise à niveau de l'industrie, pourvu qu'elles soient conçues et gérées avec efficacité. Les normes strictes en matière de sécurité et de qualité du produit poussent les entreprises à améliorer leurs produits de la manière souhaitée par les marchés internationaux. » Cet énoncé est toujours aussi pertinent de nos jours.

La réglementation peut améliorer le caractère concurrentiel du secteur agroalimentaire. Les idées émises par Michael Porter sur les grappes industrielles qui permettent l'adaptation des politiques et règlements et sont fondées sur l'existence de fournisseurs solides et la mise en place de conditions factorielles, présentent une logique indiscutable. L'élaboration de règlements devrait prendre en compte des concepts plus axés sur la transformation en vue d'encourager les intervenants de l'industrie à trouver et à adapter des solutions technologiques, à créer des grappes régionales et à favoriser les innovations pour mieux servir les consommateurs et le secteur agroalimentaire. Nos mesures sont insuffisantes par rapport à celles prises par d'autres pays en matière d'innovation. Par conséquent, les entreprises canadiennes et étrangères devraient s'interroger sur les moyens à leur disposition pour participer, à titre d'investisseurs et de développeurs à l'élaboration de produits et services à valeur ajoutée, en utilisant ces intrants de grande qualité du secteur agricole pour répondre à la demande mondiale. Afin de trouver les marchés appropriés, les entreprises stratégiques devraient miser sur les attributs de la marque canadienne, qui incluent des produits agricoles sains et bénéfiques, le recours à la science et le déploiement de technologies de pointe.